

## AVIS

### Dépôt du rapport actuariel au 31 décembre 2023

Aux participants, anciens participants et retraités/survivants ayant droit à des prestations du  
Régime de retraite des employés de commerce du Canada (le régime)  
N° d'enregistrement : 0580431

Le présent avis est une communication qui vous est adressée avec chaque dépôt du rapport actuariel. Cet avis est pour but informatif uniquement et **ne nécessite aucune action de votre part**.

Le régime est un régime de retraite interentreprises Ontarien déterminé (« RRIOD ») en vertu du règlement sur les régimes de retraite de l'Ontario (« le règlement »), qui est tenu de communiquer le dépôt récent du rapport actuariel pour le régime au 31 décembre 2023.

Le rapport actuariel comprend à la fois une évaluation de solvabilité et une évaluation de continuité.

- Une évaluation de solvabilité mesure la situation financière d'un régime comme s'il était liquidé à la date d'évaluation. Le degré de solvabilité du régime, au 31 décembre 2023, est de 78,7 %, ce qui signifie que l'actif du régime est insuffisant pour couvrir son passif s'il devait être liquidé à cette date. Il s'agit d'une amélioration par rapport à la dernière déclaration, au 31 décembre 2021, où le degré de solvabilité était de 60,5 %. Le degré de solvabilité est calculé comme le rapport entre l'actif de solvabilité d'un régime et son passif de solvabilité, tel que défini dans le *Règlement*. Toutefois, le choix de RRIOD exempte le régime des règles de solvabilité, de sorte que seules les règles de capitalisation sur base de continuité s'appliquent.
- L'évaluation de continuité mesure la situation financière d'un régime comme s'il existait indéfiniment. Le degré de solvabilité du régime au 31 décembre 2023 est de 98 %.

Le régime est un régime de retraite multi-employeurs à cotisations négociées et à prestations définies. Les cotisations sont limitées aux montants spécifiés dans les conventions collectives. Si les cotisations négociées ne suffisent pas à financer les prestations, celles-ci peuvent être réduites pour combler le déficit de financement.

Le conseil des fiduciaires  
novembre 2024

Administrateur du régime  
contactez@rrecc.ca  
1-888-97RRECC

---